

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue **à huis clos** le Lundi 3 Mai 2021, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent</u> :	Michel Rivard	(01)
	Maurice Massé	(02)
	Régis Audet	(04)
	Patrick Dubuc	(05)
<u>Absent</u> :	François Binet	(03)
	Johanne Rheault	(06)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et secrétaire-trésorière était présente.

060-05-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Rivard et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 26 AVRIL 2021**
3. **FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
4. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 4.1. Terrain de Sport
5. **TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. Emploi étudiant Voirie
 - 6.2. Location d'une parcelle de terrain sur le lot 5 557 771
 - 6.3. Entente – Entretien du chemin Roulier
 - 6.4. Divulgarion des intérêts pécuniaires des membres du conseil
7. **VOIRIE**
 - 7.1. Rechargement de 0 ¾
 - 7.2. Changement de ponceaux
 - 7.3. Balai mécanique
 - 7.4. Câbles pour levage de charge
8. **INSPECTEUR**
 - 8.1. Acte de servitude – lot 5 143 967
9. **RÈGLEMENTS**
 - 9.1. Adoption règlement # 118-2021 ayant pour objet de Réglementer le camping municipal du Lac Chambeau de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville
 - 9.2. Avis de motion et dépôt du projet règlement # 119-2021 – Règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville
 - 9.3. Avis de motion et dépôt du projet règlement # 120-2021 relatif au contrôle des chiens et abrogeant le règlement 107-2018 de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville
10. **SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
11. **VARIA**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

061-05-2021

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 26 AVRIL 2021

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 Avril 2021 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 26 Avril 2021 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Maurice Massé

Et résolu à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du 6 et 26 Avril 2021 soient acceptés tel que rédigés.

062-05-2021

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 27 398.75\$

Comptes à payer avec les chèques # 071 à 0108 pour un total de 36 865.01\$

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

063-05-2021

TERRAIN DE SPORT

CONSIDÉRANT QU'UN sondage a été fait par la MRC d'Abitibi auprès des écoles, et que les enfants ont mentionné leurs désirent d'avoir un endroit pour faire du sport au village de Ste-Gertrude. (Basket et soccer);

CONSIDÉRANT QUE le projet à été retenu pour les subventions suivantes :

Fonds Structurant : 30 000\$

Fonds initiatives jeunesse : 5000\$

Loisirs et sports A.-T. : 2500\$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de la compagnie le groupe sport-inter plus inc. pour l'achat de 6 structures complète de basket au coût de 9025.94\$ avant taxe

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour l'asphaltage du terrain de basketball;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les deux soumissions suivantes;

Pavage Abitibi : 27 165.00\$ avant taxe

Rouyn Asphalte : 38 634.00\$ avant taxe

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Maurice Massé

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité entame la phase 1 du projet.

QUE la municipalité accepte le plus bas soumissionnaire conforme pour l'asphaltage qui est Pavage Abitibi au coût de 27 165.00\$ avant taxe.

QUE la municipalité accepte la soumission de la compagnie groupe sport-inter plus inc. pour l'achat de 6 structures complète de basket au coût de 9025.94\$ avant taxe.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le maire fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

064-05-2021

EMPLOI ÉTUDIANT VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé une demande de modification à la subvention d'emploi d'été Canada afin de modifier la demande d'animatrice de camp de jour pour une demande d'emploi étudiant voirie.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à afficher le poste d'emploi étudiant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un curriculum vitae;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Patrick Dubuc

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité embauche Dylan Maheux pour l'emploi étudiant voirie.

065-05-2021

LOCATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SUR LE LOT 5 557 771

ATTENDU QUE la municipalité désire signer une entente pour la location d'une parcelle de terrain sur le lot 5 557 771 pour entreposer les équipements municipaux;

Il est proposé par : Patrick Dubuc

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER Monsieur Pascal Rheault, maire et Sandra Boutin, directrice générale de la Municipalité, à signer pour et au nom de la municipalité tout document se référant à cet effet.

066-05-2021

ENTENTE – ENTRETIEN DU CHEMIN ROULIER

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a diminué la charge maximale du pont sur le chemin Roulier à Trécesson;

CONSIDÉRANT QUE la machinerie hivernale pour l'entretien des chemins dépasse la charge nouvellement permise;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Trécesson a déposer une demande à la municipalité pour l'entretien de 1 kilomètre du chemin roulier (à partir de la virée jusqu'au pont)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Trécesson doit faire une virée avant le pont et entretenir le pont;

Il est proposé par : Patrick Dubuc

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

DE CONCLURE une entente avec la Municipalité de Trécesson pour l'entretien hivernal de 1 kilomètre dans le chemin Roulier au coût de 2 200\$ / km

D'AUTORISER Monsieur Pascal Rheault, maire et Sandra Boutin, directrice générale de la Municipalité, à signer pour et au nom de la municipalité tout document se référant à cet effet.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les déclarations écrites d'intérêts pécuniaires des membres du conseil conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

067-05-2021

RECHARGEMENT DE 0 3/4

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit recharger les rangs à divers endroits;

Il est proposé par : Maurice Massé

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité procède à l'achat d'environ 1735 tonnes de 0 ¾ au coût de 8.25\$ / tonnes.

068-05-2021

CHANGEMENT DE PONCEAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit remplacer des ponceaux à divers endroits;

Il est proposé par : Patrick Dubuc

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité procède à l'achat des ponceaux et collet nécessaire au coût de 5 678.81\$ avant taxe.

069-05-2021

BALAI MÉCANIQUE

CONSIDÉRANT QUE le balai sur la rétrocaveuse est usé;

Il est proposé par :

Secondé par :

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité procède à l'achat de la brosse au coût de 819.14\$ avant taxes auprès de la compagnie Balai Nomad inc.;

070-05-2021

CÂBLES POUR LEVAGE DE CHARGE

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité procède à l'achat des câbles pour levage de charge au coût de 397.26\$ avant taxes chez Traction.

071-05-2021

ACTE DE SERVITUDE – LOT 5 143 967

CONSIDÉRANT QUE la résidence située sur le lot 5 143 967 empiète sur la rue Gagné (lot 4 283 872);

Il est proposé par : Patrick Dubuc

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité autorise Monsieur Pascal Rheault, maire et Sandra Boutin, directrice générale de la Municipalité, à signer pour et au nom de la municipalité un acte de servitude et tout document requis afin de régulariser l'emplacement de la résidence actuelle.

072-05-2021

ADOPTION RÈGLEMENT # 118-2021 AYANT POUR OBJET DE RÉGLEMENTER LE CAMPING MUNICIPAL DU LAC CHAMBEAU DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

ATTENDU QU'avis de motion et présentation du projet de règlement a été donné avec dispense de lecture à une session ordinaire du conseil tenu le 6 Avril 2021 à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption;

ATTENDU QUE le conseil désire régler le camping municipal sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement 93-2016 soit abrogé

QUE le règlement portant le numéro 118-2021, venant régler le camping municipal soit adopté.

073-05-2021

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 119-2021 RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

Avis de motion et présentation du projet a été donné avec dispense de lecture par le conseiller Régis Audet, que le conseil adoptera un règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville à la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le lundi 7 Juin 2021.

074-05-2021

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 120-2021 RELATIF AU CONTRÔLE DES CHIENS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 107-2018 DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

Avis de motion et présentation du projet a été donné avec dispense de lecture par le conseiller Régis Audet, que le conseil adoptera un règlement relatif au contrôle des chiens et abrogeant le règlement 107-2018 de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville à la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le lundi 7 Juin 2021.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question : Lors du rechargement de la Traverse Manneville, est-ce possible de changer le ponceau et ajouter du gravier à l'entrée du terrain de balle?

Réponse : Un ponceau sera installé et 2 voyages de 0 ¾ sera étendu à l'entrée du terrain de balle

075-05-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20h13.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, directrice générale

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.